

# Les journalistes appelés à «être au service des intérêts suprêmes de la patrie»

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4305 - Dimanche 22 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Tayeb Louh à propos de l'immigration clandestine des Africains

### «L'Algérie est restée solidaire et n'a pas fermé ses portes»

Page 2



Djerbellou Abdesselam, P-DG de Euro Japan Construction

### «La construction métallique légère, une réponse en coût et en qualité»

Page 4

### D'une guerre l'autre

Par Mohamed Habili

**R**eprendre à Daech ses bastions, comme cela est en train de se produire tant en Syrie qu'en Irak, ne veut pas dire qu'il disparaîtra complètement dans la nature dès lors qu'il ne dominera aucune parcelle de territoire. Les Etats syrien et irakien peuvent rétablir leur autorité d'un bout à l'autre de leurs frontières et ne pas renouer pour autant avec la paix, du moins pas totalement, et cela pour quelques années encore. A vrai dire, cette perspective intermédiaire est bien plus concevable dans un horizon plus ou moins rapproché pour l'Irak que pour la Syrie, en proie quant à elle à plusieurs guerres en une seule. Il y a des chances pour qu'à partir d'aujourd'hui, les événements de Syrie et d'Irak se mettent à se développer de façon tout à fait indépendante les uns des autres. Les situations extrêmes de ces deux pays ont fait jusqu'ici passer au second plan les autres guerres arabes, dont celle du Yémen, peut-être moins sanglante que les autres, mais sans doute la plus sale. On peut envisager la fin des guerres irakienne et syrienne, cet exercice étant plus facile s'agissant de la première que de la seconde, mais pas de celle du Yémen, dont il est même possible de se demander si en réalité elle ne fait pas que commencer. C'est qu'autant que la guerre en Syrie, elle est une guerre par procuration, mais à sa différence toutefois, elle n'oppose que deux puissances et elles seules, qui sont bien sûr l'Iran et l'Arabie saoudite.

Suite en page 3

### Après la flambée des prix des fruits et légumes

# Le prix du poulet se donne des ailes



Pas de répit pour le porte-monnaie du citoyen algérien. Après la flambée des prix des fruits et légumes, le poulet connaît depuis un moment une hausse sans fin.

Lire page 2



Le ministre de la Communication en visite à Tizi Ouzou

### Djamel Kaouane rend hommage à Smaïl Yefsah

Page 2

«Les hommes et toi» de l'écrivaine Selma Guettaf

### L'art de s'aimer autrement

Page 13

Le ministre de la Communication en visite à Tizi Ouzou  
**Djamel Kaouane rend hommage à Smaïl Yefsah**

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane a effectué hier, une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou pour assister à la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat du journaliste Smaïl Yefsah qui intervient à la veille de la Journée nationale de la presse. Le ministre a entamé sa visite par le dépôt d'une gerbe de fleurs et le recueillement au niveau de la stèle érigée à la mémoire du journaliste assassiné, Tahar Djaout en face du tribunal de Tizi Ouzou ainsi qu'à la place de la liberté de la presse (entrée Ouest de Tizi Ouzou). Puis la délégation s'est rendue à la maison de la presse pour visiter les bureaux des organes ayant pris possession de leurs locaux. Sur place, le ministre a écouté les préoccupations de la corporation quant au fonctionnement de cette structure, exprimées par le président de l'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou, Samir Leslous. Ensuite la délégation ministérielle s'est rendue à la zone industrielle Aïssat-Idir de Oued Aïssi (Est de Tizi Ouzou) pour donner le coup d'envoi d'un semi-marathon organisé à la mémoire de Smaïl Yefsah avant de rendre visite à la famille du défunt pour s'entretenir avec les membres de sa famille. Le ministre de la Communication a également visité le chantier des 100 logements LPA destinés aux journalistes pour s'enquérir des problèmes auxquels est confronté ledit projet à tel point qu'il accuse un énorme retard. Après avoir écouté les explications de toutes les parties concernées par le projet, le ministre a instruit les autorités locales de s'attabler pour dégager les solutions susceptibles de permettre le redémarrage des travaux de réalisation de ces logements et les livrer dans les délais requis. La radio locale de Tizi Ouzou a été le dernier point de la visite du ministre de la Communication pour faire une intervention au cours de laquelle plusieurs questions relevant de son secteur ont été abordées. Au siège de la wilaya, Djamel Kaouane a animé un point de presse pour répondre aux questions des journalistes liées à l'actualité de la famille de la presse. Le ministre a rappelé les chantiers en cours comme la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), l'actualisation du fichier de carte professionnelle du journaliste, l'agrément des chaînes de télévision privées et la crise de la presse écrite. Djamel Kaouane a souligné l'obligation des titres de la presse nationale de s'adapter au nouveau contexte lié à la baisse de la commande publicitaire publique et les développements dans le domaine notamment, la presse électronique. Il n'a pas manqué de rappeler que près d'une soixantaine de titres de la presse ont cessé de paraître face à la crise financière. Dans le même sillage, le ministre a fait part du projet du gouvernement de mettre en place le fonds d'aide à la presse. L'effort de formation sera aussi renforcé en direction des journalistes, a tenu à souligner le ministre.

**Hamid M.**

Tayeb Louh à propos de l'immigration clandestine des Africains

## «L'Algérie est restée solidaire et n'a pas fermé ses portes»

■ L'Algérie «a œuvré à concilier la nécessité de protéger ses frontières et de sécuriser le pays avec le devoir de solidarité envers les frères africains, notamment les ressortissants des pays voisins», a déclaré le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Par Meriem Benchaouia

Intervenant aux travaux de la 2<sup>e</sup> réunion de l'Union africaine sur «la migration, les réfugiés et les personnes déplacées», qui se tient à Kigali, le ministre a affirmé que «l'Algérie n'a pas fermé ses portes» devant les migrants et les ressortissants étrangers issus des pays africains, tout en œuvrant à concilier la nécessité de protéger ses frontières et de sécuriser le pays avec le devoir de solidarité envers les frères africains, notamment les ressortissants des pays voisins. S'exprimant sur le thème «Opportunités de migration, liberté de circulation des personnes en Afrique et aménagement des défis y afférents», M. Louh a salué la politique adoptée dans le domaine de la migration par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui n'a eu de cesse



PHOTO: R.

de mettre l'accent sur la solidarité et l'aide aux migrants et aux réfugiés en Algérie issus de pays africains, notamment voisins, en donnant des instructions pour «le respect des droits et de la dignité de ces ressortissants étrangers». «L'Algérie, de par sa situation géostratégique au nord de l'Afrique et au sud de l'Europe et de la Méditerranée, est devenue un pays d'accueil pour des milliers de migrants, notamment clandestins, après avoir été un pays de transit, ce qui représente une lourde charge et un important défi». Le ministre a passé en revue «l'approche algérienne globale sur la problématique de la migration, fondée sur le traitement des causes radicales liées essentiellement au sous-développement, à la pauvreté, au chômage, aux crises politiques, aux conflits armés et au terroris-

me». Il a lancé un appel à tous les pays africains pour réguler et organiser les flux migratoires dans le but de «tirer profit de leurs effets positifs et faire face à leur impact négatif à différents niveaux, notamment à travers la lutte contre les réseaux de trafic de migrants et de traite des humains, dans le respect de la dignité et la protection des droits des victimes». Le ministre de la justice, garde des Sceaux a salué les efforts consentis par la commission, le département des affaires politiques et le département des affaires sociales, pour l'élaboration des textes de loi soumis à l'examen, tout en souhaitant parvenir à un consensus en vue de sortir avec des textes de référence qui «tiennent compte de toutes les positions exprimées et des intérêts de chaque pays». Par ailleurs, le

ministre de la Justice s'est entretenu, en marge de la réunion, avec M. Johnston Busingye, ministre de la Justice et procureur général de la République du Rwanda et M. Hamed Mannan Mohammad Al-Mirghani, ministre soudanais de l'Intérieur. Les entretiens ont porté essentiellement sur les relations bilatérales et les voies de leur renforcement. M. Louh a également rencontré M<sup>me</sup> Minata Samaté, commissaire aux Affaires politiques de l'UA et M<sup>me</sup> Amira Fadel, commissaire aux Affaires sociales de l'UA. Ces rencontres ont permis d'aborder la migration, la liberté de circulation des personnes en Afrique et les défis auxquels l'organisation africaine est confrontée dans la gestion de cette question.

M. B./Agences

Après la flambée des prix des fruits et légumes

## Le prix du poulet se donne des ailes

Pas de répit pour le portemonnaie du citoyen algérien. Après la flambée des prix des fruits et légumes, le poulet connaît depuis un moment une hausse sans fin. En effet, selon les vendeurs, le prix de cette viande blanche «est juste à son début de hausse, elle pourra atteindre les 400 DA dans les jours à venir». Les vendeurs ne portent pas le chapeau. Ils accusent les grossistes de gonfler les prix. En effet, la viande blanche dont le prix n'a pas dépassé les seuils de 240 à 270 DA durant plusieurs mois, est affichée aujourd'hui à 320 DA le kilo. Ces vendeurs affirment que ce prix n'est qu'à son début de hausse. Selon eux, «ce prix ne risque pas de stagner ni même de baisser, il montera à 400 DA le kilo dans les jours à venir». À ces prix-là, le consommateur algérien ne risque pas d'alourdir son couffin. La viande rouge, qui demeure depuis toujours intouchable ne change pas, elle est à 1 200 DA le kilo.

Côté fruits et légumes, la hausse est toujours présente, il suffit de faire un tour dans un des marchés à Alger pour remarquer cette flambée incontrôlable. La pomme de terre, dont le prix n'a pas dépassé les seuils de 40 DA durant plusieurs mois, est affichée au tarif double allant

de 150 DA le kilo. La salade, cette laitue tant demandée et consommée par le citoyen, ne connaît pas de hausse car elle est affichée à 80 DA. Le citron est à 200 DA le kg, les haricots verts à 150 DA. Idem pour la courgette qui n'a pas échappé à la règle de la hausse subitement décidée, est cédée au prix de 120 à 135 DA alors que son prix était fixé à 70 DA.



80 à 85 DA, soit une hausse de 50%. La carotte dont le coût s'est élevé de 20 à 30%. Son cours, qui n'a pas franchi 50 à 55 DA durant plusieurs mois, oscille entre 70 et 90 DA le kg. La tomate reste intouchable, affi-

chée à 150 DA le kilo. La salade, cette laitue tant demandée et consommée par le citoyen, ne connaît pas de hausse car elle est affichée à 80 DA. Le citron est à 200 DA le kg, les haricots verts à 150 DA. Idem pour la courgette qui n'a pas échappé à la règle de la hausse subitement décidée, est cédée au prix de 120 à 135 DA alors que son prix était fixé à 70 DA. Les oignons sont à 60 DA le kg, les poivrons connaissent aussi une hausse considérable, cédés à 40 DA il y a un moment, ils sont aujourd'hui affichés à 80 DA le kg. Pour les fruits qui demeurent depuis toujours inabor-

dables, aucune alternative ne risque de changer la règle. Le consommateur doit se priver de dessert pour un moment. En effet, la pomme locale est cédée à 230 DA le kilo, celle de l'importation est à 900 DA. Les raisins sont à 230 DA le kg, la banane qui a connu cette année une flambée historique montant à 950 DA le kilo est aujourd'hui cédée à 280 DA le kg.

Dans les marchés les acheteurs se transforment en visiteurs, ils regardent, comparent, et se demandent de quoi et comment remplir leurs paniers. Devant cette situation des plus préoccupantes, les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre. Une mère de famille croisée au marché dit ne plus être capable de remplir son couffin, «ce n'est plus possible, c'est devenu comme un jeu pour eux (les vendeurs), aujourd'hui c'est cher demain c'est encore plus cher. Les prix changent sur un coup de tête. On en a vraiment marre de cette vie qui demeure excessivement chère».

Thininene Khouchi

Message de Bouteflika à l'occasion de la Journée nationale de la presse

## Les journalistes appelés à «être au service des intérêts suprêmes de la patrie»

■ L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée nationale de la presse, occasion pour le Président Bouteflika d'adresser un message à la corporation dans lequel il a exhorté la famille de la presse à être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie, comme il a appelé le ministère de la Communication pour l'activation de l'instance de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE).

Par Louiza Ait Ramdane

Dans son message adressé à la presse à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est adressé aux journalistes, leur demandant d'être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie en contribuant à l'éclaircissement des faits objectifs, émettant des critiques objectives sur les insuffisances, mais surtout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie dans le monde. Le Président Bouteflika évoque également les difficultés financières de l'Algérie, expliquant que des mesures sont prises pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires. «Nous vivons également dans un environnement régional accablé par les crises et les conflits, dont certains affectent notre voisinage immédiat, d'où la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance pour préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité de notre pays», a-t-il déclaré.

Le chef de l'Etat a précisé que «ce sont là des défis qui s'imposent au peuple et au pays et qui exigent de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique ou leur catégorie sociale, d'y faire face, car l'essor économique du pays profitera à l'ensemble de ses enfants au même titre que la préservation de la sécurité et de la paix». Le chef de l'Etat a tenu à rappeler que tout au long des années de la tragédie nationale, la presse a joué un rôle important dans le combat pour la sauvegarde de l'Etat. Elle est parvenue à se mettre au diapason des dévelop-



pements technologiques et de l'ouverture de son champ, de la presse écrite aux sites électroniques en passant par les chaînes de télévision. «C'est aujourd'hui l'un des domaines où l'Algérie a enregistré le plus d'avancées en matière de pluralisme et de liberté politiques», a-t-il ajouté. «Ce parcours n'a pas été aisé pour notre presse et nos journalistes qui se sont heurtés à de nombreux défis, notamment face au terrorisme aveugle. La corporation a payé un lourd tribut et malgré les nombreux martyrs du devoir et la persécution par la barbarie, ses hommes et ses femmes ont résisté avec courage

sans jamais abdiquer ou renoncer», a encore déclaré le Président.

### Bouteflika appelle à l'activation de l'Autorité de régulation de la presse écrite

Au-delà de l'appel adressé à la presse nationale pour œuvrer à la promotion de l'image de l'Algérie dans le monde, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé le gouvernement à accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et son activation aux côtés de l'Autorité

de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Le chef de l'Etat a souligné que «partant de l'intérêt accordé à la préservation et à la consolidation des acquis de l'Algérie dans le secteur de l'information, je réitère mon appel au gouvernement pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel». Dans le même contexte, le président de la République a demandé au gouvernement d'activer, dès 2018, le Fonds public d'aide à la presse écrite.

L. A. R.

## Concours

### Remise aujourd'hui du Prix du président de la République du journaliste professionnel

La cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel, dans sa 3<sup>e</sup> édition, se déroulera aujourd'hui au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, annonce le ministère de la Communication dans un communiqué. Inscrit cette année sur le thème «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», le Prix du président de la République du journaliste professionnel sera décerné, dans la soi-

rée d'aujourd'hui, aux journalistes lauréats «pour récompenser les travaux d'excellence sur différentes catégories d'expression médiatique, y compris la photographie et le multimédia», précise le ministère. Dans la matinée de cette même journée, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, se prêtera, devant les journalistes de la presse nationale, aux traditionnelles questions-réponses au sein du Forum du quotidien *El Moudjahid*. Hier, M. Kaouane s'est rendu à Tizi-Ouzou pour prendre part à la journée commémorative organisée par

l'Association «Le Défi» à la mémoire de Smaïl Yefsah. Par ailleurs, dans le cadre de la célébration de cette même journée, et afin de marquer la thématique du Prix du président de la République de cette édition, le ministère de la Communication organise, conjointement avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, au siège de ce département, une série de conférences sur l'environnement et la presse. Le ministère de la Communication s'est associé, d'autre part, à une conférence qu'a animée, hier, au

siège de la Radio algérienne, l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) sous le thème «La presse sportive : enjeux et perspectives». Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, dans un message à l'occasion de la célébration de cette journée, exhorté la famille de la presse à être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur les insuffisances mais surtout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à

## LA QUESTION DU JOUR

### D'une guerre l'autre

Suite de la page une

En Syrie aussi, ces deux puissances régionales sont aux prises, mais il n'y a pas qu'elles sur ce théâtre. Il y a la présence des deux superpuissances, qui fait que leur opposition est comme comprimée. L'intervention directe de l'armée russe depuis septembre 2015 a eu pour effet d'évincer leur influence, outre bien sûr qu'elle a renversé la vapeur. Mais au Yémen, l'Iran et l'Arabie saoudite sont libres de s'affronter sans risquer ce faisant d'empêcher sur les intérêts des plus grandes puissances, ou de les déranger, et d'être par suite rappelées à l'ordre. De là d'ailleurs l'absence de perspective de paix dans ce conflit. Dans le cas du conflit syrien en revanche, il existe non pas un seul processus de paix, mais deux, l'un axé sur les questions politiques, et l'autre sur les aspects militaires. Pour autant, ce ne sont pas ces processus qui façonnent l'issue finale, mais bien les combats sur le terrain ; tout au plus la scandent-ils : une évolution au plan militaire se traduisant par une avancée politique, mais jamais réciproquement. Mais comme au Yémen les intérêts des deux superpuissances, et par suite ceux de leurs alliés, ne sont pas aussi directement impliqués, les efforts de l'ONU de créer les conditions ne serait-ce que d'une désescalade ont été voués à l'échec. Tout reste possible au Yémen, même le pire, qui pourrait prendre la forme d'un échange de missiles, comme le laisse penser les menaces proférées dernièrement par le chef des Houthis. Ce qui a d'ailleurs déterminé l'Arabie saoudite à se doter de suite de deux systèmes anti-missiles, l'un russe et l'autre américain. Devant le pire qui s'annonce, on n'est jamais assez prudent en effet. Toujours est-il que ce n'est pas vers le modèle yéménite que sont susceptibles de s'orienter les situations syrienne et irakienne, une fois que Daech aura été chassé de l'ensemble de ses positions, ce qui maintenant ne saurait tarder. Mais vers un état de ni guerre généralisée ni paix généralisée, qu'on peut voir partout où le terrorisme est suffisamment enraciné pour menacer la sécurité d'un Etat, mais en même temps pas suffisamment pour pouvoir contrôler des régions et des villes entières, comme ce fut le cas en Irak et en Syrie. C'est en Egypte que cet état est aujourd'hui le mieux établi.

M. H.

travers le monde. «Nous sommes tous confrontés aux difficultés financières et économiques de la conjoncture. Nous avons arrêté des mesures pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires», a-t-il déclaré.

Hani T./APS

Djebellou Abdsselam, P-DG de Euro Japan Construction

# «La construction métallique légère, une réponse en coût et en qualité»

■ La construction métallique légère est un nouveau procédé en la matière introduite sur le marché national par Euro Japan Construction. «Offrant un gain en termes de poids et de coûts, c'est une technologie qui peine à s'imposer en Algérie», déplore le P-DG de cette société leader sur le marché national rencontré au «FCE EXPO», en marge de la tenue de la 3<sup>e</sup> édition de l'Université des chefs d'entreprises, clôturée avant-hier à Alger. Dans cette interview accordée au «Jour d'Algérie», Abdsselam Djebellou plaidant pour ce nouveau procédé de construction, évoque certaines contraintes mais surtout regrette «un manque d'intérêt» qui pourtant dira-t-il «s'inscrit en droite ligne de la consommation et production 100% algérien, notamment en ces temps de crise».



Entretien réalisé par Lynda Naili

## Le Jour d'Algérie : Qui est Euro Japan Construction ?

**Djebellou Abdsselam** : Euro Japan, une affaire de famille de plus de trente ans d'existence implantée dans la zone industrielle d'El Khroub dans la wilaya de Constantine, à laquelle est annexée une unité de production située à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. Diversifié sur plusieurs filiales de différents domaines dont Euro Japan Construction (EJ), une entreprise de construction métallique en profilés d'acier à froid qui intervient dans plusieurs activités dont l'industrie, le tourisme, l'habitat et l'agriculture y compris le secteur pétrolier et récemment dans les énergies renouvelables.

## En chiffres que représente votre société ?

Tablant sur un chiffre d'affaires de 3 milliards DA pour 2017, EJ Construction est une Sarl de 700 employés actuellement. D'un financement quasi privé, l'aide de l'Etat représente environ 4 à 5% pour l'acquisition des équipements. Actuellement, le coût de l'investissement tourne autour de 27 et 28 millions d'euros.

## Qu'en est-il de la matière

première ? Pour des questions de disponibilité et coûts moindres, nous avons choisi de recourir à la matière première locale à travers l'acier du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Pour pallier les récurrents arrêts de production du complexe, nous mettons en réserve de stocks de différents aciers, ce qui nous permet une pérennité du processus de production.

## Quels sont les avantages de ce nouveau procédé que vous proposez ?

C'est une technologie américaine et allemande. Nos produits sont réalisés grâce à la technologie de l'acier galvanisé permettant de réaliser des structures non soudées, faisant que tous nos produits passent par une phase de conception, modélisation par des logiciels spécialisés dans la construction métallique. C'est une technologie assez spécifique nouvellement introduite dans le marché algérien qui permet une ossature métallique légère contrairement à celle existante aujourd'hui qui est réalisée en laminés à chaud dont la matière première est importée et donc plus coûteuse. EJ Construction a développé un système sur la base d'une matière première algérienne, une technicité locale pour offrir un profila-

ge à froid de bobines d'acier galvanisées. Ce procédé offre les mêmes équivalences du système de laminés à chaud actuellement utilisé par les entreprises du domaine. Ainsi, répondant à tout type architectural, selon les besoins exprimés par nos clients, nos constructions sont livrées avec les installations électriques et sanitaires étudiées et adaptées offrant confort et qualité. Ce sont autant des avantages que l'on ne retrouve pas dans la construction traditionnelle, passant par une très grande souplesse architecturale, plus de compétitivité économique permettant une économie de 20% sur le coût global en comparaison avec la construction traditionnelle. Ajoutons à cela la rapidité dans les délais de réalisation, aucun impact environnemental sur les chantiers de réalisation et recyclage des débris, facilité d'extension des constructions, résistance au séisme.

Il faut savoir qu'outre la Certification Iso aux normes 9001- Iso 14001 version 2015 - Iso 18001 et en plus du label Bassma Djazairia du processus de production, notre système a également la certification du Cnerib (Centre national d'Etudes et de Recherches intégrées du Bâtiment). C'est dire la fiabilité de notre procédé.

## Avez-vous déjà pris de la commande publique ?

Oui même si cela ne répond pas tout à fait à notre volonté d'une meilleure intégration du marché national. Notre procédé a donc été testé avec satisfaction dans la wilaya de Constantine où nous avons réalisé des écoles, à Hassi Messaoud où nous avons construit des bases de vie en 2014. En plus des blocs administratifs réalisés dans la wilaya d'Alger, à Skikda au profit de Samsung en 2012 et à Constantine pour Lafarge en 2013. La même année, nous avons réalisé des Blocs postes de contrôle pour le compte de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile de Skikda, ainsi que des kiosques de vente de tickets de tramways à

Constantine. Ceci, en plus de la réalisation de hangars, de divers types de cabines sahariennes et même des villas rurales et des bungalows.

En fait, nos réalisations peuvent répondre à la demande de tous les secteurs d'activité y compris dans le domaine de la télécommunication. Effectivement, nous sommes également spécialisés dans la réalisation des mats et tours de télécommunications. Mais malheureusement nos soumissions ont toujours été rejetées, non pas pour des raisons de qualité encore moins de compétitivité et de coût mais pour des exigences spécifiques techniques portées sur le cahier des charges qui n'ont rien à voir avec notre méthode de construction.

## Quelles sont les contraintes auxquelles vous faites face ?

La première et la plus pénalisante demeure la bureaucratie à différents niveaux. Aussi, nous déplorons que les pouvoirs publics ne promeuvent pas suffisamment ce type de constructions au même titre que la construction traditionnelle en béton en dépit de ses avantages. En ces temps de crise où les ressources financières se font rares, il est important que l'entreprise algérienne intervienne pour amoindrir l'impact. C'est à elle de créer la valeur ajoutée, promouvoir ses produits. L'entreprise algérienne peut réaliser beaucoup, il y a de la place pour tous.

## Pourquoi l'appellation de Euro Japan ?

Cela n'a rien d'un partenariat ou d'une quelconque participation étrangère. L'appellation remonte à l'époque où ma famille était dans la vente de pièces détachées venues d'Europe et du Japon. Avec le développement de l'affaire familiale, ces dernières années nous avons gardé l'appellation en rajoutant le domaine d'activité pour chaque filiale qui en est issue, comme pour EJ Construction.

L. N.

Thème d'un séminaire à Alger

## La participation de la femme aux Assemblées élues locales en débat

«La participation politique des femmes aux Assemblées élues locales» est le thème d'un séminaire organisé samedi à Alger, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec ONU-femmes, avec l'objectif global de contribuer à une participation «effective et durable» de la femme aux Assemblées élues locales. Ce séminaire de «restitution et d'information» a pour but de mettre en exergue les actions et résultats atteints par ce partenariat entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités

locales, et de l'Aménagement du territoire et ONU-femmes (l'entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). Ce partenariat a ainsi, permis le renforcement des capacités de 700 femmes élues locales de 21 wilayas, en matière de leadership et de management électoral entre décembre 2016 et mars 2017, l'élaboration d'une étude visant à identifier les contraintes et opportunités des femmes élues locales, et la production d'un documentaire sur le parcours des femmes élues locales, en vue de valoriser leurs expériences et sensibiliser l'opi-

nion publique sur la participation politique des femmes. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du programme «Taf'il» sur le renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en Algérie, signé entre le gouvernement algérien et ONU femmes le 22 juillet 2015, avec un soutien financier de la Belgique.

## La CNSC appelle à la mobilisation pour donner plus de crédibilité au scrutin

Le président d'honneur de la

Coordination nationale de la société civile (CNSC), Saïd Bouhadja, a appelé samedi à Bouira les membres de son organisation à œuvrer pour la mobilisation des masses populaires pour donner «plus de crédibilité» aux prochaines élections locales.

«La CNSC est un outil de rapprochement entre le citoyen et ses responsables, et ses membres doivent travailler davantage de façon à mobiliser les masses pour donner plus de crédibilité au scrutin du 23 novembre», a déclaré M. Bouhadja, lors d'une cérémonie

d'installation de la commission de wilaya de la CNSC. «Il faut mobiliser tous les citoyens pour assurer une forte participation à ce rendez-vous électoral et lui donner davantage de crédibilité (...) Tout cela nécessite un énorme travail», a-t-il insisté.

Le président d'honneur de la CNSC a en outre tenu à rendre hommage, à l'occasion de la commémoration des événements du 17 octobre 1961, «à tous les martyrs de la révolution nationale qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre dans la liberté et la démocratie».

Gh. Y.

Entrée en vigueur aujourd'hui

# Nouvelle instruction de la Banque d'Algérie sur les importations

■ Une instruction de la Banque d'Algérie fixant les nouvelles conditions de domiciliation des opérations d'importation des biens destinés à la revente en l'état entrera en vigueur aujourd'hui, selon des responsables de la Banque d'Algérie.

Par Salem K.

Cette instruction de la Banque centrale, qui sera transmise aujourd'hui aux banques, « vise à réguler les étapes devant présider l'acte d'importation de biens destinés à la revente en l'état, son financement et les conditions de sa réalisation, jusqu'au règlement final », expliquent-ils. Ces nouvelles dispositions rendent, désormais, obligatoire la domiciliation de toutes les importations relevant de la revente en l'état, et ce, préalablement à toute expédition des marchandises à destination du territoire douanier algérien. Il sera aussi exigé de constituer une provision financière préalable, couvrant 120% du montant de l'importation, au moment de la domiciliation, devant intervenir au moins 30 jours avant l'expédition des marchandises, note cette nouvelle instruction. Cette provision est à constituer auprès de la banque domiciliaire sous forme de dépôts et/ou par affectation sur les lignes de crédit dûment ouvertes, par les

banques, au profit de leur clientèle. A travers ce nouveau dispositif, expliquent les mêmes responsables, il s'agit de « rendre plus efficient et opérationnel l'ensemble des mesures édictées en matière d'encadrement du commerce extérieur ». De surcroît, ces nouvelles exigences visent à « réhabiliter l'acte de domiciliation en tant qu'instrument de mise en force du contrat d'achat ou de la commande » et à « mettre en adéquation l'allocation des ressources nécessaires, en matière de change, aux opérations d'importations », précisent-ils. Ces mesures entrent dans le cadre d'un règlement approuvé en fin septembre dernier par le Conseil de la Monnaie et du Crédit pour l'aménagement du règlement de février 2007 se rapportant aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. L'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions intervient quelques jours après que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, avait tenu une rencontre avec les représentants de la



place bancaire et financière, durant laquelle il les a informés essentiellement de l'instauration prochaine de ce mécanisme de régulation des opérations de commerce extérieur relevant de la revente en l'état. M. Loukal considère, en effet, que la néces-

sité de contacts directs, notamment en contexte de persistance du choc externe, « est plus que jamais de mise pour permettre un enrichissement partagé et bénéfique sur les moyens à mettre en œuvre dans la recherche permanente de la sta-

bilité de la place bancaire et financière ». Pour rappel, les réserves de change de l'Algérie pourraient reculer à 97 milliards de dollars à fin décembre 2017, selon les prévisions annoncées récemment par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Ce matelas de devises était à 105,8 milliards de dollars à fin juillet 2017 puis à 103 milliards de dollars à fin août 2017, contre 114,1 milliards de dollars à fin 2016 et 144,1 milliards de dollars à fin 2015. Les importations algériennes connaissent une baisse mais à un faible rythme : elles sont passées à 46,72 milliards de dollars en 2016 contre 51,7 milliards de dollars en 2015 (-9,62%). Sur les 8 premiers mois de 2017, elles se sont chiffrées à 30,84 milliards de dollars contre 31,65 milliards de dollars sur la même période de 2016 (-2,6%). Selon les pronostics du ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, la facture globale des importations devrait osciller, à fin 2017, entre 40 et 41 milliards de dollars.

S. K.

## Zones industrielles

### Les opérateurs économiques appelés à prendre en charge la gestion

La gestion des zones industrielles en activité devrait être prise en charge par les opérateurs économiques qui y sont installés, a indiqué, à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi. « Ce que nous recommandons au gouvernement, c'est que la réhabilitation doit être assurée par les opérateurs eux-mêmes et que la gestion leur revient intégralement. L'administration n'a rien à faire dedans. Ce sont des zones en activité, débrouillez-vous », a déclaré M. Youfsi lors d'un panel dédié au climat des affaires et code d'investissement, organisé

dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Quant aux cinquante zones industrielles projetées, le ministre a appelé à réfléchir à la contribution des opérateurs économiques dans l'aménagement intérieur et extérieur de ces nouvelles zones, tout en soulignant que cette opération est désormais décentralisée et confiée aux wilayas. Selon lui, le coût de l'aménagement se situe entre 200 et 300 dinars/m<sup>2</sup> pour chaque opérateur. M. Youfsi a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics à relancer et à dynamiser la réalisation progressive des cin-

quante nouvelles zones industrielles à travers 39 wilayas, en consacrant près de 500 milliards de dinars pour les opérations d'aménagement et 150 à 200 milliards de dinars pour le raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et du gaz.

#### Lancement d'un projet de transformation du phosphate

Le ministre a souligné, par ailleurs, que le gouvernement avait multiplié ses efforts pour relancer certains projets industriels stratégiques avec une nou-

velle approche multisectorielle. « Le gouvernement est en train de se mobiliser pour réussir les projets que nous n'avons pas pu réaliser depuis de longues années », a-t-il noté. Il a cité particulièrement le projet de transformation du phosphate à Tébessa, freiné pendant des années par le problème de la disponibilité de l'eau. Il s'agit d'un projet intégré qui assurera l'exploitation du phosphate, son transport et son transformation avec la production, en parallèle, de l'ammoniac et des engrais. Avec un coût dépassant les 6 milliards de dollars, sans compter les infrastructures, ce

projet sera mené par des entreprises nationales publiques en partenariat avec des entreprises étrangères, précise le ministre, expliquant toutefois que « rien n'empêchait les opérateurs privés à investir dans ce projet, à condition de posséder les capacités techniques, financières et de commercialisation, notamment à l'étranger ». Dans ce cadre, le gouvernement a pris des mesures afin de moderniser la voie ferrée destinée au transport du phosphate ainsi que pour assurer les ressources en eau nécessaires pour le projet. A. O./APS

## Selon des experts mondiaux

### Les prix du pétrole devraient augmenter

Les prix du pétrole devraient augmenter alors que l'Opep multiplie ses efforts pour rééquilibrer le marché, ont prédit des experts et des responsables, cités hier par les médias britanniques. Le P-dg de Schlumberger (services pétroliers), Paal Kibsgaard, a déclaré qu'une baisse continue des stocks pétroliers et d'autres tendances du marché a créé un mouvement vers la hausse des prix du pétrole. A cet égard, il a indiqué que les investissements dans l'exploration du gaz de schiste en Amérique du Nord vont baisser au quatrième trimestre de l'année en cours. M.

Kibsgaard a souligné que la baisse des stocks pétroliers mondiaux au troisième trimestre « montre clairement que le marché du pétrole est maintenant en équilibre ». En outre, les investissements en dehors de l'Amérique du Nord, dans les pays du Golfe et en Russie, sont restés à des niveaux bas sans précédent, selon le P-dg de Schlumberger. « La poursuite de ces tendances du marché, combinée à de nouvelles baisses constantes des stocks pétroliers mondiaux, crée désormais les bases nécessaires pour de nouveaux mouvements à la hausse des prix du pétrole et la croissan-

ce des investissements mondiaux dans l'exploration et la production », a-t-il soutenu. Il a encore expliqué que « bien qu'il existe encore un certain niveau d'incertitude sur le timing exact de cette reprise de l'industrie pétrolière, nous observons un certain nombre de facteurs du marché qui nous rendent de plus en plus optimistes quant aux perspectives de nos activités mondiales ». M. Kibsgaard a relevé que les investissements dans les activités on shore en Amérique du Nord semblaient ralentir parce que les entreprises avaient commencé à se concentrer sur les rendements financiers plutôt que

sur la croissance de la production. De son côté, le P-dg de Baker Hughes, la deuxième plus grande société de services pétroliers au monde, Lorenzo Simonelli, partage cette analyse du marché pétrolier. Il a souligné également que les prix du pétrole demeurent « volatils » et, par conséquent, les clients restent « prudents ». « Nous prévoyons que l'ensemble de l'environnement pétrolier et gazier demeurera difficile pour le reste de l'année », a-t-il dit. Pour sa part, le vice-président de Trafigura, l'une des plus grandes entreprises de courtage pétrolier et d'affrètement maritime, Ben Luckock, a

avertie que l'ère des prix bas du pétrole « touche à sa fin », ajoutant qu'un « déficit important ne manquera pas de se manifester lors des deux prochaines années ». M. Luckock prévoit que la demande dépassera l'offre de 2 à 4 millions de barils par jour d'ici la fin 2019. Le schiste américain, a-t-il dit, « ne serait pas en mesure de combler l'écart, quel que soit le rythme de sa production ». Pour rappel, des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont fait savoir qu'ils pourraient prolonger l'accord sur la baisse de la production qui devrait prendre fin en mars 2018. R. E.

Ouargla / Daïra frontalière d'El-Borma

# Plusieurs opérations de réhabilitation de la route nationale

■ Plusieurs opérations de réhabilitation et de modernisation de la RN 53-A, dans la daïra frontalière d'El-Borma (420 km Est de Ouargla), ont été retenues pour le désenclavement de cette collectivité, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics.

Par Ahlem N.

Ce tronçon constitue un axe névralgique et socio-économique aussi bien pour cette collectivité frontalière que pour la wilaya en général, car elle constitue la seule voie reliant El-Borma à Ouargla via la daïra de Hassi-Messaoud, et un tronçon carrossable pour les nombreux véhicules de poids lourds relevant des entreprises pétrolières opérant dans la région. Selon les explications de la DTP, cette route, qui a bénéficié de 2010 à 2012 d'une opération de réhabilitation d'un linéaire de 80 km entre Hassi-Messaoud et Rourdh El-Baguél, vient de bénéficier d'une opération similaire ciblant un tronçon de 43 km depuis Rourdh El-Baguél en allant vers El-Borma. Cette opération, qui s'est vue accorder au titre du programme sectoriel de développement (PSD) un financement d'un milliard DA, a été scin-



dée en trois tranches de 11, 16 et 16 km, actuellement à divers taux d'avancement de leurs tra-

vaux. Des opérations similaires devant cibler les parties dégradées de cette route nationale

(RN 53-A) seront projetées au titre du PSD de 2018, a-t-on révélé à la DTP. Les efforts fournis

pour le désenclavement de cette région frontalière avaient donné lieu, entre 2012 et 2014, à la réhabilitation d'une distance de 155 km de la RN-53, croisant la RN 53-A, et menant, sur 220 km vers la commune frontalière de Debdeb (wilaya d'Illizi). Le wali de Ouargla, M. Abdelkader Djellaoui, a, lors de sa visite mardi dans cette région frontalière, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une route reliant sur neuf km la commune d'El-Borma et la localité de Chouachine. Ce projet, qui s'est vu accorder sur budget de la commune près de 150 millions DA, s'inscrit au titre des efforts visant l'ouverture et la viabilisation de voies de communication entre les localités et bourgades de la région, susceptibles de permettre aux citoyens de se déplacer dans des conditions confortables, a indiqué le wali. La daïra frontalière d'El-Borma est composée d'une seule commune coiffant quatre localités, El-Borma, Zenaïga, Chouachine et Rourdh El-Baguél. A. N./APS

Guelma

## Lancement de 24 projets de forages

Des projets de réalisation de 24 forages, destinés à renforcer le système d'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs zones d'habitants, ont été lancés dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau (DRE). Le chef du service de mobilisation des ressources en eaux au sein de cette direction, Tahar Maâzi, a précisé que le programme réservé à la concrétisation de ces projets, à savoir l'équipement et le raccordement au réseau électrique, a nécessité une enveloppe financière estimée à 380 millions de dinars. Ces forages sont répartis sur 5 bassins d'eau souterraine des communes de

Guelma, de Bouchegouf, Bouhechena, Héliopolis et Tamlouka, selon le même responsable. Destiné à soutenir l'AEP dans la commune d'Oued Zenati, le forage affecté au bénéfice de la localité de Tamlouka, en cours de réalisation dans la zone d'Ain Arkou est en voie d'achèvement et entrera prochainement en service, a-t-il souligné. D'autres actions consistant à l'équipement de trois forages visant le renforcement de la distribution de cette ressource vitale dans les communes de Boumahra Ahmed, de la zone industrielle de Dreaâ Lahreche et certains quartiers du chef-lieu de wilaya, sont en cours, a ajouté la même source. Des projets similaires liés à

l'amélioration de la qualité des services en la matière en faveur des habitants des mechtas de Terfa dans les communes de Hammam N'bail, Héliopolis, Kelaât Bousebaâ, Nechmaya, Belkheir, Tamlouka, Bouhechena et Lekhzara, seront bientôt lancés, a rappelé ce chef du service. Les études techniques effectuées avant le lancement de ces forages montrent que ces derniers contribueront à renforcer la quantité d'eau distribuée à la population par des volumes supplémentaires, a-t-il affirmé, signalant que chacun de ces ouvrages hydrauliques est destiné à offrir un volume d'eau évalué entre 10 et 40 litres par seconde. **Said F.**

## M'sila/ commune de Khattouti Sed El Djir Un volume supplémentaire de 10 litres par seconde

LA COMMUNE de Khattouti Sed El Djir dans la wilaya de M'sila, va bénéficier d'un volume supplémentaire de 10 litres par seconde en eau potable destiné à renforcer l'alimentation en eau, a annoncé le directeur des ressources en eau, Abdenour Sellam. A l'origine de cet apport, la réalisation, l'électrification et l'équipement d'un forage, situé à Zerarga, dans la commune de Khattouti Sed El Djir, a précisé M. Sellam, ajoutant que cette opération, inscrite dans le plan sectoriel de développement a nécessité un montant de plus de 800 millions de dinars et contribuera, à augmenter la quantité d'eau potable de 80 à plus de 100 litres d'eau par habitant et par jour. Ce même responsable a rappelé que la commune de Khattouti Sed El Djir, qui compte une population d'environ 10 000 personnes était alimentée à partir du champ de captage d'Oum Chouachi qui a connu une diminution de la nappe suite à la sécheresse que sévit la région du Hodna. Selon M. Sellam, la commune de Khattouti Sed El Djir est concernée par un grand transfert d'eau à partir du barrage de koudiat Asserdeoune, dans la wilaya de Bouira. **R. R.**

El Bayadh

## Entrée en service de neuf ouvrages d'art avant la fin de l'année

Neuf ouvrages d'art entreront en service avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du directeur des travaux publics de la wilaya, Fayçal Charoun. Les travaux de deux de ces ouvrages d'art, en cours de réalisation à El Kef Lahmar (50 km au nord de la wilaya), ont atteint un «taux

d'avancement appréciable», a-t-il estimé. La commune de Boualeim, au Sud-est de la wilaya, a bénéficié de deux ouvrages d'art et celle de Brizina (85 km au sud de la wilaya) de deux autres qui seront livrés avant la fin de l'année. La route nationale 111 reliant El Bayadh à Tiaret enregistre la réalisation de

deux ouvrages d'art qui seront mis en exploitation au mois d'octobre, a-t-il ajouté. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de la RN 47 reliant El Bayadh à Chellala, au sud de la wilaya, est à sa phase de raccordement à la RN, a souligné le directeur de wilaya des travaux publics. Ces infra-

structures devront faciliter la circulation dans la région, surtout qu'elles sont réalisées sur des oueds dans des endroits qui constituent des points noirs. La longueur totale des ouvrages d'art est de 2,5 km pour un coût de 3 milliards DA, a indiqué le directeur des travaux publics. **R.R.**

Secteur de la formation professionnelle d'Oran

## Signature prochaine de conventions en industrie, pêche et aquaculture

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran signera prochainement des conventions de partenariat avec les secteurs de l'industrie et de la pêche et aquaculture, a-t-on appris de la DFEF. Ces conventions seront signées avec les directions de l'industrie et des mines, de la pêche et des ressources halieutiques d'Oran et la société française de production de ciment «Lafarge» de Mascara, a indiqué un responsable du ser-

vice de partenariat et formation à la DFEF. Ces accords en phase d'étude permettront d'actualiser et de perfectionner la formation des enseignants dans les domaines industriels et de recruter dans des postes de travail des stagiaires ayant suivi une formation au CFFPA, a déclaré Bouziane Laïd. En vertu de conventions signées entre la DFEF et l'Agence du bassin hydrographique «Chott Chergui» (Oran), 40 stagiaires en formation en gestion et traitement des eaux

bénéficient à partir de jeudi d'une visite pédagogique au barrage de Boughrara (Maghnia) Tlemcen, a-t-on fait savoir par ailleurs. Ces accords entrent dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction conjointe entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et autres secteurs, visant à concrétiser le plan quinquennal de formation professionnelle 2015-2019. **L.T./APS**



## Sahara occidental

# Le rôle des puissances occidentales dans la poursuite de l'occupation décrié à Paris

■ Le rôle des puissances occidentales dans le règlement du conflit du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, a été décrié vendredi à Paris, lors d'une journée d'étude internationale sur la protection des droits de l'Homme dans ce territoire, dernière colonie en Afrique.



Par Lamine H.

Lors de cette rencontre, organisée par l'Université de la Sorbonne de Paris en son siège, le professeur Yahia Zoubir, spécialiste du Maghreb et de la question du Sahara occidental, a expliqué qu'en examinant le dossier, à travers toutes les résolutions des Nations unies, tout laisse à indiquer que c'est une question, du point de vue juridique, simple puis qu'il s'agit de la décolonisation d'un territoire non autonome, donc éligible à l'autodétermination. Mais, a-t-il souligné, l'ONU a échoué dans le règlement de ce conflit où l'on assiste à un blocage du droit international, du fait des positions des puissances occidentales, notamment la France, qui ont donné, selon lui, le feu vert au Maroc pour occuper le Sahara occidental. «Le Maroc a eu l'aval de la France pour occuper le Sahara occidental et j'ai la preuve que les Etats-Unis et l'Espagne ont également donné le feu vert pour cette occupation», a affirmé ce chercheur-enseignant à Kedge Business School de Marseille, relevant les «complicités» des secrétaires généraux de l'ONU dans le blocage que connaît ce dossier depuis 1991. Poussant de façon plus détaillée sa réflexion, Yahia Zoubir a souligné que le blocage commence avec les dernières résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui prolongent le statu quo en répétant les mentions «mutuellement acceptable», «sans préalable» et «de

bonne foi», alors que le Maroc, auquel aucun pays au monde et aucun texte juridique ne lui reconnaissent la marocanité du Sahara occidental, «ne veut pas céder et n'accepte pas» le référendum d'autodétermination préconisé pourtant par l'ONU, a-t-il expliqué. Même, a-t-il poursuivi, la proposition marocaine d'«autonomie», que la France considère comme «sérieuse», est «illégal», dans le sens, a-t-il expliqué, où la puissance occupante ne jouit d'aucun droit pour faire des propositions dans un conflit de décolonisation. «La proposition de l'autonomie du territoire du Sahara occidental est une violation du droit international», a-t-il soutenu, dénonçant dans ce contexte les violations en matière des droits de l'Homme et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, malgré la décision de la Cour européenne de justice. Pour sa part, Gianfranco Fattorini, représentant permanent de l'Association américaine de juristes (AAJ) aux Nations unies à Genève, a rappelé à l'assistance, composée d'universitaires, chercheurs, étudiants et membres du mouvement associatif, tous les textes adoptés par l'ONU dans le dossier du Sahara occidental, soutenant que le Sahara occidental est le seul territoire autonome qui ne dispose pas de «puissance administrante» qui devrait rendre annuellement son rapport au secrétaire général de l'ONU, relevant que toutes les résolutions parlent de «territoire sous occupation» et «le seul représentant est le Front Polisario». «Les

violations continues du droit international par le Maroc sont très nombreuses et graves», a-t-il fait observer, affirmant que les puissances occidentales qui soutiennent le Maroc «font comme s'il n'y a pas de violations du droit international» au Sahara occidental. C'est la deuxième journée organisée par la Sorbonne, après celle de juin 2016, qui portait sur «la question irrésolue du Sahara occidental», rappelle-t-on. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé par le Maroc depuis le 31 octobre 1975, malgré les résolutions des Nations unies qui appellent à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

## La délégation algérienne propose la création d'une commission interparlementaire

La délégation parlementaire algérienne a proposé la création d'une commission interparlementaire permanente de solidarité avec le peuple sahraoui. «Nous proposons la création d'une commission interparlementaire permanente de solidarité avec le peuple sahraoui, constituée de parlementaires convaincus et solidaires avec la cause sahraouie», a affirmé le président de la commission des Affaires

étrangères, de la Coopération et de l'Emigration de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, qui conduit la délégation parlementaire algérienne à la rencontre. Cette commission, dont la direction a été proposée au député français Jean-Paul Lecoq, a-t-il précisé dans son intervention, se réunira chaque année en marge de la tenue de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) pour «évaluer l'action parlementaire et arrêter toute stratégie à même de faire avancer le processus de règlement juste et durable au Sahara occidental». Pour le chef de la délégation parlementaire algérienne, constituée de 6 députés et de 5 sénateurs, il est du devoir des parlementaires d'aider les Sahraouis et d'unifier leurs efforts pour que le mouvement de solidarité envers le peuple sahraoui «s'amplifie et se consolide» pour «permettre à ce peuple, privé de liberté, de tracer son destin lui-même». «Il s'agit de mettre nos partenaires parlementaires occidentaux devant leurs responsabilités en attirant leur attention sur les conséquences incalculables de la stratégie marocaine sur la stabilité de la région et les menaces qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité», a-t-il fait constater aux participant à cette rencontre initiée par Jean-Paul Lecoq qui a regroupé plusieurs parlementaires européens et des responsables sahraouis, dont le président du parlement sahraoui, Khatri Eddouh, et Mohamed Sidati, représentant du Front

Polisario pour l'Europe. Pour Si Afif, la communauté internationale ne peut pas rester «spectatrice et apathique» face à la gravité de la situation «dramatique» du peuple sahraoui, d'où, a-t-il dit, «l'impérieuse nécessité de développer la mobilisation internationale pour briser le silence des uns, mettre un terme à la complicité de certains gouvernements à l'égard du Maroc», préconisant l'exercice de pressions sur le Maroc pour l'arrêt de la répression, le respect des libertés fondamentales et la libération des prisonniers politiques sahraouis. Par ailleurs, il a rappelé que l'Algérie réitère son appui pour un règlement politique «juste et durable» qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Pour sa part, Salah Goudjil, membre du Conseil de la nation, a fait observer que la persécution et la violence des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé ont atteint un niveau «tragique» et «intolérable». Cette situation dévoile ainsi, a-t-il expliqué, la responsabilité collective de la communauté internationale qui «étérnie le conflit par sa passivité en n'arrivant toujours pas à imposer une solution radicale, juste et équitable», à travers un référendum d'autodétermination. Il a réaffirmé, à cet effet, que l'Algérie «demeure attachée à ses engagements historiques, à sa position de principe de soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination», appelant le Parlement européen à prendre position et à contribuer «davantage» au règlement de la question du Sahara occidental. Pour le membre du Conseil de la nation, le Maroc reste «par essence un pays colonisateur», rappelant le refus de ce dernier en 1960 de l'indépendance de la Mauritanie, un pays s'inscrivant dans ses velléités colonialistes.

L. H./APS

## Tunisie Démantèlement d'une cellule terroriste à Sidi Bouzid

UNE CELLULE «takfiriste», constituée de trois membres, a été démantelée à Sidi Bouzid, indique vendredi le ministère tunisien de l'Intérieur. Selon un communiqué du ministère, repris par l'agence de presse TAP, les membres de la cellule interpellés, entretenaient des liens avec des éléments terroristes, actifs dans les zones de conflit. Ils projetaient de commettre des attentats sur le territoire tunisien, lit-on de même communiqué.

R. M.



Espagne

# Réunion de crise pour reprendre le contrôle de la Catalogne

■ Le gouvernement espagnol s'est réuni hier pour décider comment reprendre le contrôle de la région autonome de Catalogne qui se dirige vers la sécession, après avoir reçu un soutien éclatant du roi Felipe VI et de l'Union européenne.

Par Rosa C.

Le roi d'Espagne est intervenu dans cette crise, la pire qu'ait traversée son pays depuis la fin de la dictature de Francisco Franco en 1975, assurant vendredi que l'Etat saurait faire face à cette «tentative inacceptable de sécession (...) avec ses institutions démocratiques légitimes».

«Nous ne voulons pas renoncer à ce que nous avons construit ensemble», a déclaré le souverain à l'occasion de la remise du Prix Princesse des Asturies, dont l'Union européenne était un des lauréats. Un conseil des ministres extraordinaire a commencé peu après 10h00 heure locale (08h00 GMT) pour décider quelles compétences retirer à la Catalogne, en application d'un article jamais encore utilisé de la Constitution de 1978. Le Chef du gouvernement conservateur, Mariano

Rajoy, devait dévoiler à la mi-journée les mesures qu'il a longuement négociées avec le Parti socialiste (PSOE), la principale force d'opposition, et ses alliés centristes de Ciudadanos. Elles seront ensuite soumises à l'approbation du Sénat, attendue pour la fin octobre. Logiquement, Madrid devrait prendre le contrôle de la police régionale, les Mossos d'Esquadra, dont le chef a été inculpé de sédition pour ne pas avoir empêché un référendum d'autodétermination le 1<sup>er</sup> octobre. Le quotidien «El País» croit savoir que le gouvernement va également destituer l'ensemble de l'exécutif catalan et convoquer des élections le plus tôt possible, peut-être dès janvier, en Catalogne. Tous sont conscients de la mobilisation populaire que risque de susciter la suspension des prérogatives d'une région très jalouse de son autonomie, même si la popula-

tion est divisée sur la question de l'indépendance. Une grande manifestation était d'ailleurs prévue pour 17h00 (15h00 GMT) à Barcelone pour réclamer la libération de deux leaders indépendantistes.

Aussi Madrid insiste-t-il sur le fait que ces mesures seront limitées, provisoires et doivent déboucher à court terme sur de nouvelles élections régionales. Le PSOE souhaiterait les organiser dès la fin janvier. Sommé de revenir à la légalité, le Chef du gouvernement de Catalogne, Carles Puigdemont, a au contraire menacé de faire proclamer officiellement l'indépendance de cette région de 7,5 millions d'habitants si son autonomie était suspendue.

M. Puigdemont et son cabinet indépendantiste affirment avoir un mandat pour faire sécession, après avoir organisé un référendum d'autodétermination interdit par la justice. D'après eux, plus de deux millions de Catalans, soit 43% de l'électorat, ont voté à 90% oui à l'indépendance malgré des interventions parfois violentes de la police pour les empêcher. Après ce scrutin, M. Puigdemont avait fait une déclaration ambiguë sur l'indépendance, annonçant immédiatement qu'il en suspendait les effets. Mais c'est le Parlement catalan, où il dispose avec ses alliés d'une courte majorité absolue de 72 sièges sur 135, qui devrait officiellement proclamer la «République de Catalogne». Cette même assemblée avait



déclenché dès novembre 2015 le processus de rupture avec l'Espagne, l'objectif étant d'instaurer une république indépendante au plus tard en 2017, annonçant qu'elle ne reconnaissait plus les décisions de la Cour constitutionnelle. L'aile dure de la coalition pousse Carles Puigdemont à consommer la rupture, mais cet ancien journaliste de 54 ans coiffé à la Beatle tempore devant l'impact économique de la crise et le manque d'appuis à l'étranger.

La France et l'Allemagne ont fermement condamné ses efforts en vue de la sécession et l'UE répète qu'elle ne reconnaîtrait pas l'indépendance de la Catalogne, qui quitterait automatiquement l'Union. A l'occasion de la cérémonie des Prix Princesse d'Asturies à Oviedo, dans le nord-ouest de l'Espagne, le président du Parlement européen Antonio Tajani a dénoncé

avec virulence ceux qui «sèment la discorde (et) ignorent volontairement les lois», dans une allusion transparente aux dirigeants catalans qui défient l'Etat depuis deux ans. «Trop souvent par le passé, la perspective de changer les frontières a été présentée comme une panacée divine et s'est transformée en un chaos infernal», a-t-il averti. Emmenées par les deux plus grandes banques catalanes, CaixaBank et Sabadell, près de 1 200 entreprises ont transféré leur siège social hors de Catalogne, les investissements sont suspendus et les réservations d'hôtel chutent dans la région la plus touristique d'Espagne. Les dirigeants séparatistes promettaient depuis des années à leurs électeurs qu'une Catalogne indépendante serait reconnue par l'UE et prospérerait dès lors qu'elle ne paierait plus d'impôts à Madrid.

R. C.



## Points chauds

Intérêt

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis quelques mois le sort des Rohingya de Birmanie occupe la presse occidentale, après plusieurs années de silence, un autre conflit meurtrier semble peu intéresser les médias et le public. La guerre civile qui déchire le Yémen depuis 2014 et qui a déjà fait plus de 8 650 morts et près de 58 000 blessés, si elle est évoquée de temps à autre, ne fait jamais les gros titres et ne mérite habituellement que de rapides évocations. Pourtant, la situation loin de se tasser semble être sur le point de connaître une nouvelle aggravation. En effet, le «ministre» de la Jeunesse et des Sports du gouvernement rebelle au Yémen, non reconnu internationalement, a proposé aujourd'hui de suspendre les cours pendant un an et d'envoyer les élèves et leurs enseignants au front afin de «remporter la bataille». Le Yémen est déchiré par une guerre qui oppose les rebelles chiites Houthis et leurs alliés qui contrôlent notamment la capitale Sanaa, aux forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi soutenues par une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite. «Et si l'école était suspendue pendant un an et tous les jeunes et leurs professeurs s'armaient ? Ne serions-nous pas capables de renforcer les rangs (des rebelles) avec des centaines de milliers (de combattants) et de remporter la bataille ?», a écrit Hassan Zeid sur son compte Facebook. Dimanche, premier jour de la rentrée scolaire, les salles de classes en territoire rebelle, notamment à Sanaa, sont restées pour la plupart désertes à cause d'une grève des professeurs qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis un an environ. Les écoles ont donc été contraintes de reporter la rentrée d'au moins deux semaines. Zeid a ainsi considéré qu'il fallait profiter de cette pause forcée et a attaqué ses détracteurs : «Vous fermez les écoles sous prétexte d'une grève et quand on réfléchit à une façon de tirer profit de cette situation vous vous offusquez». «Et si on laissait les élèves étudier et (envoyait) les ministres et leurs gardes du corps au front ? Nous aurions ainsi assuré la victoire et un avenir prospère», lui a répondu un détracteur. «Des propos comme ceux-là sont-ils possibles de la part d'un homme éduqué, qui est ministre de la Jeunesse et des Sports ?», a réagi encore un autre. La situation au Yémen continue ainsi de se détériorer sans que les défenseurs habituels de la liberté et de la paix ne jugent utile d'intervenir. Reste à savoir quel sera finalement le déclic pour un regain d'intérêt pour le pays de la péninsule arabique et combien de yéménites devront encore périr dans ce conflit avant que la communauté internationale ne se décide à intervenir pour arrêter le massacre.

F. M.

## Afghanistan

### L'EI revendique l'attentat contre une mosquée chiite à Kaboul

Devant la mosquée chiite de l'ouest de Kaboul, dévastée vendredi soir par un attentat du groupe jihadiste Etat islamique qui a provoqué la mort d'au moins 56 fidèles en prière, les habitants et les proches viennent aux nouvelles et une nouvelle fois condamnant l'impéritie du gouvernement afghan. Le lieu reste empreint d'une forte odeur de sang séché et de corps déchiquetés. Les murs maculés sont éclaboussés de sang jusqu'à plus de deux mètres de hauteur, les vitres brisées, les tapis rouges jonchés d'éclats, de vêtements, de chaussures. Cinquante-cinq personnes au moins ont été blessées dans cette opération revendiquée hier matin par l'EI qui précise, s'il en était besoin, que l'assaillant, un «Turkmène», a «fait exploser sa ceinture au milieu de la foule». L'homme, qui a pu entrer déguisé en femme, selon un responsable de quartier, a d'abord ouvert le feu

sur l'assemblée avant de se faire exploser, quand la prière du soir touchait à sa fin. Selon un témoin direct de la scène, «il portait des grenades tout autour de la taille». D'autres grenades, qui n'ont pas explosé, ont d'ailleurs été retrouvées au sol parmi les débris et les effets éparpillés de ses victimes, a relevé le photographe de l'AFP. «Que fait notre gouvernement ? On continue de nous attaquer à l'intérieur de nos mosquées, combien de temps encore devons-nous le supporter ?», demande un commerçant riverain, Rasool, étranglé par l'émotion. «On n'en peut plus de vivre ici, même dans les lieux sacrés on n'est pas en sécurité». Ibrahim, représentant de la communauté de Dasht-e-Barchi, quartier majoritairement chiite de l'ouest de la capitale, assure avoir compté «42 corps» quand il est arrivé sur les lieux. «C'était un chaos complet, les gens étaient paniqués. Je ne

peux pas dire le nombre de blessés car ils étaient évacués en ambulances, en voitures privées et camions de la police. Mais parmi les morts, j'ai vu quatre femmes et six enfants», détaille-t-il. Pourtant, affirme-t-il, «la sécurité était importante à l'entrée de la mosquée. Tous les hommes ont été fouillés». «Le terroriste a pu se dissimuler sous un long voile de femme pour se glisser dans la foule», avance-t-il. «Nous n'avons pas de fouilles côté femmes, alors que du côté des hommes il aurait été identifié et abattu, ou arrêté ; car nous connaissons tout le monde dans le quartier». L'homme est en colère : «A quoi sert-elle, la police, une fois que l'explosion a eu lieu ? C'est avant qu'il faut prendre des mesures de sécurité. On est sans arrêt victimes de ces attentats», dénonce-t-il. Selon lui – et d'autres témoins rencontrés par l'AFP – la police est arrivée sur place plus d'une heure après les faits.





«Les hommes et toi» de l'écrivaine Selma Guettaf

## L'art de s'aimer autrement

■ *«Il était Moi. J'étais Lui... L'un s'inscrivant dans l'autre. Faire avec. Capter ces regards intenses, perdus, ou fous, parler de tout, de ce qu'il y a de plus intime, jusqu'à réveiller une certaine gêne. J'avais l'impression de glisser dans sa peau, et lui dans la mienne. Même si je cherchais parfois à placer des limites, il s'y refusait, pénétrait par intrusion, imposait ses marques. Il était à nouveau le petit frère entêté, prêt à cogner contre tous les murs qui pouvaient se présenter entre nous...», disait Nihed, voix phare du nouveau roman de Selma Guettaf, «Les hommes et toi».*



Ph. &gt; D. R.

Par Yacine Djadel

Parue le 27 octobre dernier aux éditions Apic, l'œuvre se veut tel un hymne à l'amour de la part de l'auteure. Mais juste, «humain», sinon loin de toute conception classique, voire conventionnelle entre deux personnes. Représenté par deux personnages protagonistes, frère et sœur en même temps, de fil en aiguille, Rayane et Nihed nous délivrent une singulière façon de s'aimer en tant que frangins. Dans une société réactionnaire, meurtrie par la vicissitude des tabous et interdits, ces derniers se rebellent, s'affirment et créent leur propre monde. Un lien de fraternité si particulier qui les protège en bouclier contre toute forme de malheur. L'amour inconditionnel qu'éprouvent les deux frères l'un pour l'autre est tellement aux antipodes de l'en-

vironnement social et culturel dans lequel ils survivent, qu'il a de tout temps prêté à équivoque. «Trop loufoques ces deux là», s'exclamèrent les autres, en substance sur eux, au cours de l'histoire. Néanmoins, le portrait anticonformiste dressé par l'écrivaine résume parfaitement leur indifférence au regard de la société. Survivre au poids de leur passé commun, dépasser l'éclaboussure familiale dont ils furent victimes, muer leurs douleurs respectives en or, l'appel à la liberté... narguer, somme toute, l'acte de vivre tout court, étaient de loin ce qui trônait sur leurs préoccupations. C'est en ce sens justement que les mots de Selma Guettaf prennent leur revanche sur le temps. A y voir la liberté d'expression de l'ouvrage en trame de fond, il était impossible, il y a quelques années, de publier de pareils écrits iconoclastes en Algérie. Une victoire

sur le temps, une manière quelque part aussi de restituer à la littérature algérienne d'expression française ses lettres de noblesse. La plume finement fraîche de l'auteure, laquelle nous fait voyager de page en page dans le périple fictif de «Les Hommes et toi» est l'occasion propice qui convie le lecteur à découvrir le potentiel prometteur dont regorge cette littérature dite francophone. Le roman de la jeune écrivaine Selma Guettaf est également un profond message qui en dit long sur la complexité des rapports humains tant ceux-ci sont déterminés par la force des préjugés. Une invitation à méditer subtilement cette quête étrangement candide qu'affectionnent la plupart des femmes dans leur inconscient. Celle d'une protection fraternelle chez tous les hommes qu'elles rencontrent. Les tumultueuses aventures de Nihed le long de

l'histoire ressortent parfaitement ce sentiment en elle. Il est même ancré dans les abysses de sa nature féminine. «Deux petits êtres mal-aimés, frère et sœur, se cognent et se couvent l'un l'autre. Chacun connaît et partage les souffrances de l'autre... le poids de l'abandon... les errances inévitables avant une éventuelle éclaircie... Chacun a affronté des

amours sordides pour oublier... Les blessures de l'enfance – non cicatrisées – ne favorisent pas les amours stables. On fuit l'engagement... Vivre tout dans l'urgence et l'intensité plutôt que de subir l'ennui, l'abandon ou la désolation...». Ce passage, la narratrice la bien mis en relief pour exprimer avec la plus possible des clartés le malaise immense sur lequel est édifié la vie psychologique des deux personnages-clés de l'œuvre. Avec ce roman, l'auteure nous invite à délaissier la figure du jugement ou de la morale, pour emprunter avant tout le chemin de l'amour et de l'empathie, disait la préfacière du livre Catherine Belkhodja. Originaire de la ville d'Oran, Selma Guettaf vit actuellement à Paris où elle poursuit ses études de Lettres modernes. Après un premier roman dédié à la jeunesse, «J'aime le malheur que tu me causes» (Éd. Lazhari Labter, 2014), elle abandonne avec «Les hommes et toi» les garde-fous et affronte désormais le monde des adultes. Ce second ouvrage a été publié aux éditions Apic et est disponible dans la plupart des librairies en Algérie.

Y. D.

Festival national de la poésie amazighe à Illizi

## La langue amazighe, facteur de cohésion sociale

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a affirmé, vendredi à Illizi, que la langue amazighe constituait un élément fondamental de l'identité nationale et l'amazighité un facteur de cohésion sociale.

S'exprimant à l'ouverture du Festival national de la poésie amazighe, M. Assad a indiqué que le HCA œuvrait, à travers ses activités aux quatre coins du pays, à la consécration, la promotion et la réhabilitation de la langue amazighe, en tant qu'élément fondamental de la culture algérienne, présentant l'amazighité comme un facteur essentiel de cohésion sociale et un patrimoine de tous les Algériens qu'il appartient de défendre et de promouvoir». Le HCA déploie d'intenses

efforts, notamment sur le plan de l'enseignement de tamazight à travers l'ensemble du territoire national, ce qui traduit la volonté politique de l'Etat à réhabiliter et promouvoir la langue amazighe qu'il a constitutionnalisées comme langue officielle, a ajouté M. Assad. L'ouverture du Festival national de la poésie amazighe, qu'organise, à la Maison de la Culture «Othmani-Bali», le HCA avec le concours des ministères de la Culture et du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que d'associations locales, a été marquée par une forte présence de passionnés de la culture amazighe, venus apprécier une exposition d'articles de l'artisanat traditionnel et du livre amazigh. Ce festival, qui s'étale sur quatre jours, est organisé dans le cadre de la célé-

bration du centenaire de la naissance de l'homme de lettres algérien Mouloud Mammeri qui a été d'un grand apport à la culture amazighe, à travers ses publications et ses recherches, a souligné le secrétaire général du HCA. Le programme du festival prévoit diverses activités, dont des concours de poésie dans les différentes variantes de la langue amazighe, un forum de formation pour les guides touristiques et une conférence sur l'écrivain et homme de lettres Mouloud Mammeri, en plus d'un programme destiné aux enfants au sein des établissements éducatifs.

L. B.

Spectacle de hip-hop à Alger

## Quatre jeunes rappers en concert

Un concert de hip-hop a été animé, vendredi à Alger, par quatre rappers en herbe, qui ont interprété plusieurs de leurs titres respectifs dans une ambiance électrique créée par un public nombreux de jeunes fans. Collaborant pour la première fois, les rappers, «L'Anonyme», «Kami Phénomène» (2<sup>e</sup> place en 2016, aux «Algerian Music Awards»), «Phobia» et «Didine Clash», d'une moyenne d'âge de 25 ans, se sont succédé sur la scène de

la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, galvanisant un public d'admirateurs qui a vite cédé au relâchement, reprenant en chœur l'intégralité des textes de chansons des différents répertoires, dans une atmosphère euphorique.

Sur des thèmes musicaux repris ou composés, marqués par le gros son et les rythmes percutants de la musique hip-hop, les quatre artistes, investis dans des carrières individuelles depuis une moyenne de cinq

ans, ont chanté leurs textes qui traitent des travers de la vie, des difficultés des jeunes dans la société, de la relation avec la mère et de leur amour pour l'Algérie. Servis par le professionnalisme du «DJ Michael», aux commandes d'une régie de pointe, composée de deux platines et une console de mixage, les artistes, aux «looks» décontractés (survêtements, tee-shirts et casquettes), ont rendu entre autres pièces, «Santa Maria», «Harami» et «Melh el khawa» de

Didine Clash, «Tnin ou âchrin (22) redkha» et «Désolé» de l'Anonyme, «Kount» et «Reborn» de Kami Phénomène, dont la sortie de son premier album est imminente, ainsi que «Hayem» et «Pouka» de Phobia.

Un duo improvisé a réuni à la fin du spectacle l'Anonyme et Phobia qui ont interprété «Horus», aidés par un public qui a savouré le spectacle dans la délectation et dont les voix unies ont intégré la partition.

M. K.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie de la Fondation Ahmed-et-Rabah Asselah (Alger-Centre)**  
**Jusqu'au 28 octobre :**  
 Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

**Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger**  
**Jusqu'au 29 octobre :**  
 Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».



## Coup-franc direct

On devient amnésique !

Par Mahfoud M.

Le public sétifien semble avoir oublié tout ce qu'a fait le coach Kheireddine Madoui pour l'équipe des Hauts Plateaux, après la première défaite concédée face au CSC qui, entre-temps, avait pris sa place aux premières loges du classement. Il faut dire que certains supporters sont ingrats et ne se souviennent qu'après qu'il y a un faux pas. Ils ne se posent pas de question sur le pourquoi et sur les raisons qui font que ce dernier ait vécu cette situation. Madoui a été porté aux nues après le sacre national et avant le sacre continental mais dès le premier échec il a été descendu en flammes par les fans qui considèrent qu'il n'a plus la stature pour prendre en main l'équipe. Ils ont même demandé son limogeage, alors que tout le monde sait qu'il a hérité d'une situation difficile et qu'on devait être patient avec lui. Le groupe n'est pas encore prêt à cent pour cent, il faut avoir une certaine homogénéité vu qu'il y a eu un chamboulement dans l'effectif et que de nombreux joueurs ont été recrutés cette saison, sachant qu'il y a eu le départ de quelques éléments très importants dans l'effectif. **M. M.**

### Coupe du Monde 2017 (U17) (quarts de finale) : Mali- Ghana Abid Charef au sifflet

**L'ARBITRE** international algérien Mehdi Abid Charef dirigera le match Mali-Ghana prévu samedi à 17h00 (heure locale) à l'Indira Gandhi stadium en quarts de finale de la Coupe du Monde 2017 des moins de 17 ans, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA) vendredi. Le directeur de jeu algérien Mehdi Abid Charef sera assisté

de son compatriote Abdelhak Etchiali et le Tunisien Anouar Hmila. Le quatrième arbitre est l'Ecossais Robert Maden. C'est la troisième rencontre que l'arbitre algérien va officier depuis le début du mondial des U17 qui se déroule en Inde, après les deux premières en phase de poules.

### Cyclisme/Tour d'Algérie-2017 (3<sup>e</sup> étape) Lagab l'emporte à Ghardaïa

**L'ALGÉRIEN** Azzedine Lagab du GS Pétrolier a remporté la troisième étape du Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), course vendredi entre Ouargla et Ghardaïa, alors que le Tunisien Ali Nouisri a gardé le maillot jaune de leader. A l'issue d'une étape longue de 98 kilomètres, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 1h55:14, devant le Tunisien Ali Nouisri et Abderrahmane Mansouri du Club Sovac, crédités du même temps. Le Tunisien Ali Nouisri garde son maillot jaune de leader, alors que le maillot vert du meilleur sprinteur est revenu à Hamza Yacine. Le maillot blanc du meilleur espoir est revenu à Abderrahmane Mansouri du Club Sovac. Le Tunisien Hassnaoui Naher porte également le maillot orange du meilleur combattif. Cette troisième étape du TAC-2017 très moyenne en terme de kilométrage a été caractérisée par un vent de sable latéral qui a fait beaucoup de dégâts au sein du peloton, répartis en plusieurs groupes de 10 à 15 coureurs. Dans la localité de Zelfana, un groupe de 14 coureurs dont le vainqueur de l'étape, Azzedine Lagab, a pris la tête de la course, marquée par la présence des Tunisiens, déterminés à gagner l'étape de Ghardaïa. En arrivant à Oued Noumer, ce groupe de tête a intensifié les attaques et prendre plus d'avantage sur les poursuivants qui avaient du mal à suivre le rythme imposé par les Algériens du GS Pétrolier, du Club Sovac ainsi que les

Tunisiens. A l'entrée de Metlili (25 Km), cinq coureurs dont l'Algérien Lagab et quatre Tunisiens ont pris les devants de la course, arrivant à disputer l'arrivée à Ghardaïa au sprint final. Samedi, le départ de la quatrième étape sera donné au centre ville de Berriane pour prendre ensuite la direction de Laghouat sur un parcours de 145 km.

**L** AS Ain M'lila a rejoint le MO Béjaïa en tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant le CA Batna par deux buts à zéro, en match disputé vendredi pour le compte de la septième journée et ayant vu son co-leader s'incliner (1-0) chez le WA Tlemcen. Les Rouge et Noir ont fait la différence d'entrée de jeu face au CAB, en ouvrant la marque dès 15' minute par Dib, avant de sceller leur avantage par Debbeh (54'), rejoignant ainsi à la première place, avec 16 points, le MO Béjaïa, qui après avoir résisté pendant pratiquement tout le match a craqué devant Habchi (88'). Les Crabes avaient effectué ce déplacement en conquérants, avec l'espoir de

#### Résultats et classement :

ASAM-CAB	2-0
RCK-ASO	0-2
CRBAF-MCS	0-0
RCR-ASMO	1-0
WAT-MOB	1-0
CABBA-ABS	1-0
JSMB-JSMS	2-1

## Ligue 1 Mobilis (8<sup>e</sup> journée) L'USMH gagne enfin

■ La formation banlieusarde de l'USM El Harrach a remporté sa première victoire de la saison en battant la lanterne rouge de la Ligue 1, l'USM Blida, au stade du 20-Août 55 d'Alger, sur le score de (2/0).

Par Imad M.

**H**adj Bouguèche, d'un tir bien placé à la 20', et Banouh, d'une reprise à bout portant à la 30', sont les artisans de ce précieux succès, ayant permis aux Jaune et Noir de se hisser provisoirement à la 14<sup>e</sup> place, qu'ils partagent ex aequo avec l'US Biskra, avec quatre points chacun, au moment où l'USMB est désormais à la dernière place, avec un deux points au compteur. Les Blidéens voient ainsi leur situation se compliquer davantage, avec notamment un écart de deux points qui commence à se creuser même par rapport aux actuels avant-derniers du classement, l'USM El Harrach et l'US Biskra. Les Harrachis soufflent donc après un début catastrophique, puisqu'ils ont dû attendre la huitième journée pour engranger leurs trois premiers points, après s'être contentés d'un seul point auparavant consécutivement au nul arraché à domicile face à l'ESS. Maintenant que le club algérois a arraché ce premier succès, son coach, le Tunisien



Les Harrachis se réveillent enfin

Daou, devrait travailler dans de meilleures conditions et avoir les coudées franches pour tenter de remédier à cette situation très difficile que vit le club, qui souffre d'une crise de résultats mais aussi de dirigeants qui se font discrets cette saison. Heureux par ce succès, le coach harrachi affirme que son équipe a su varier ses attaques et c'est ce qui l'a aidée à empocher les trois

point à la fin de cette partie. Certes, il avoue que ses poulains commettent encore des erreurs mais que cela viendra avec le temps, et que le jeu s'améliorera au fil des matches. Il demandera d'ailleurs à ses poulains d'être plus concentrés sur le jeu pour se relancer et réaliser de meilleurs résultats tout en gardant confiance quant à l'avenir. **M. M.**

### 5<sup>e</sup> journée - Mise à jour USMA-USMH mardi 24 octobre à 17h

**L**a rencontre en retard entre l'USM Alger et l'USM El Harrach comptant pour la 5<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis aura lieu le mardi 24 octobre à 17h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi. Ce match avait été reporté en raison de la parti-

cipation de l'USM Alger aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique contre le WA Casablanca. L'USMA compte au total quatre rencontres en retard contre respectivement : l'USMH, le MC Alger, l'US Biskra et l'ES Sétif. Le représentant algérien affrontera le WA Casablanca samedi à 20h00 au

stade du complexe sportif Mohamed V, en demi-finale retour de la Ligue des champions. Au match aller disputé au stade 5-Juillet (Alger), les deux équipes se sont quittées sur un score de parité 0-0. L'autre demi-finale opposera Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie qui s'était imposée 2-1 à l'aller.

### Ligue 2 Mobilis (7<sup>e</sup> journée) Le MOB tombe à Tlemcen

rester seuls à la première place, mais ils sont tombés finalement sur une coriace équipe tlemcénienne, qui après des débuts difficiles commence à trouver son rythme de croisière. Le WAT est désormais 9<sup>e</sup>, ex aequo avec le CAB et le CABBA, avec 8 points chacun. De son côté, le CABBA s'est imposé (1-0) contre l'Amel Boussaâda, grâce à Niati (21'), alors que Nabil Yalaoui avait raté l'occasion de doubler la mise sur penalty à la (52'), et c'est sur le même score d'un but à zéro que s'est imposé le RC Relizane dans le derby de l'Ouest contre l'ASM Oran. Une réalisation signée Rebbouh (70'), qui propulse les Vert et Blanc à la 5<sup>e</sup> place du classement général, à égalité avec la JSM Béjaïa, avec 11 points chacun. Il s'agit de la première défaite pour l'ASMO cette saison, mais il reste 7<sup>e</sup> avec dix points, en compagnie du MC Saïda, ayant ramené de son côté un nul (0-0) de chez le CRB Ain Fakroun. A Béjaïa, les choses avaient mal commencé pour la

JSMB, puisqu'elle a commencé par concéder l'ouverture du score devant Mokhtar (22'), avant de renverser la JSM Skikda (2-1), grâce à Ouanas (54') et Belgharbi (89'). Malgré sa défaite, la JSMS reste 3<sup>e</sup>, avec 15 points, mais elle se fait rejoindre par l'ASO Chlef, auteur d'une victoire importante chez le RC Kouba (2-0). Domiciliés au stade du 20-Août 1955, en attendant la réfection de leur propre stade, Benhaddad, les Koubéens ont démenagé à Réghaïa à l'occasion de cette septième journée, avec l'espoir de voir le stade Bouraâda leur porter chance. Mais les Chélifiens ont été impitoyables et les ont enfoncés (2-0), grâce à Bilal Attafen (36') et Sofiane Baouche (90'+3 s.p.). N'ayant remporté aucun succès depuis l'entame de la saison, le RCK est actuellement avant-dernier, avec trois points, mais il pourrait se retrouver bon dernier dans moins de 24 heures, car l'actuelle lanterne rouge, le GC Mascara, accueillera le MC El

Eulma samedi, en clôture de cette 7<sup>e</sup> journée, et avec la possibilité de passer devant le RCK, en cas de victoire. Le match GCM-MCEE était prévu vendredi, en même temps que les autres rencontres de cette 7<sup>e</sup> journée, mais il a été décalé à samedi, suite au décès du président mascarien, Meriah Benali, survenu le jeudi 19 octobre dans un accident de la route.

	Pts	J
1). MO Béjaïa	16	7
--). AS Ain M'lila	16	7
3). JSM Skikda	15	7
--). ASO Chlef	15	7
5). RC Relizane	11	7
--). JSM Béjaïa	11	7
7). ASM Oran	10	7
--). MC Saïda	10	7
9). CA Batna	8	7
--). CABBA Arréridj	8	7
--). WA Tlemcen	8	7
12). MC El Eulma	6	6
13). Amel Boussaâda	5	7
--). CRB Ain Fakroune	5	7
15). RC Kouba	3	7
16). GC Mascara	2	6

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Accidents de la circulation

### 24 morts et 43 blessés en 48 heures

VINGT-QUATRE personnes ont trouvé la mort et 43 autres ont été blessées dans 22 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan établi samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum Bouaghi avec 5 personnes décédées et des blessures à 7 autres, suite à 3 accidents, précise la même source, notant que l'accident le

plus mortel a eu lieu dans la commune de Ksar El Sebihi, suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN n 12, faisant 3 morts et 2 blessés. D'autre part, la Protection civile a enregistré durant la même période 3 incendies de forêt et un incendie de maquis, avec des pertes estimées 61,5 hectares de forêts, 0,5 hectare de maquis, 5 700 bottes de foin, 120 arbres fruitiers et 160 palmiers, conclut le communiqué. Y. N.

## Egypte

### 16 morts dans un carambolage de voitures

AU MOINS 16 personnes ont été tuées et sept autres blessées dans un carambolage de voitures sur une route désertique près de la province d'Assiout dans le sud de l'Egypte, a indiqué une source sécuritaire. Un camion est entré en collision avec une voiture privée, provoquant un carambolage avec trois autres véhicules sur la route

reliant Assiout à la mer Rouge, a indiqué le général Gamal Shoker, chef de la Direction générale de la sécurité de la province. Quatre enfants et cinq femmes ont été tués, a-t-il précisé. Selon des statistiques officielles, au moins 14 710 accidents de la route ont fait 5 343 morts et 18 646 blessés en Egypte en 2016. R. I.

## Session de formation au profit de 220 agriculteurs Engouement pour l'aquaculture à El Oued

PAS moins de 220 agriculteurs venus de différentes wilayas du pays ont bénéficié d'une formation spécialisée sur la création de projets aquacoles organisée dans la commune de Djamaa (wilaya d'El-Oued), a-t-on appris, hier, du directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture (CWIPA).

Cette session de formation a permis aux participants, dont des jeunes désireux de s'investir dans l'élevage de poissons d'eau douce, de découvrir les techniques et les compétences nécessaires pour concrétiser leurs projets, notamment dans le sud du pays, a précisé à l'APS Fawzi Habita.

Des sorties vers des fermes expérimentales d'aquaculture ainsi que trois ateliers encadrés par des enseignants et des spécialistes issus de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (Inspa) à Alger, le Centre de formation en vulgarisation agricole (Cfva) de Touggourt

(Ouargla) et l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (Insfp) de Djamaa ont été au menu de cette initiative, a-t-il ajouté.

Cette session, à laquelle ont pris part divers organismes, dont des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes et des banques pour exposer les avantages offerts aux porteurs de projets dans ce domaine, notamment en matière de financement, intervient en application de la stratégie initiée par le ministère de tutelle visant à promouvoir cette filière comme un moyen de diversification de l'économie nationale, selon les organisateurs.

Cette session de formation spécialisée de trois jours (19-21 octobre) a été organisée par la CIWPA (Ouargla), en coordination avec la ferme aquacole «El-Assil» (wilaya de Boumerdès) et l'Inpa (Alger).

Kheili T.

## Boumerdès

### Une casemate pour terroristes détruite

UNE CASEMATE pour terroristes a été détruite vendredi à Boumerdès, dans un opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le

cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Boumerdès, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 20 octobre 2017, une casemate pour terroristes», précise la même source. Par ailleurs

## PROJET DE LOI DE FINANCES



Djalou@hotmail.com

## Incendies à Béjaïa

### 4 000 ha dont 6 000 vergers ravagés

■ Pas moins de 4 014 ha de végétation ont été détruits durant la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre dernier, selon un bilan de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. 460,5 ha sont des arbres fruitiers, soit 6 020 vergers.

Par H. Cherfa

Les incendies ont également ravagé 1 653 bottes de paille, 159 ruches, outre 10 habitations léchées par les flammes et 13 ovins et caprins qui ont péri dans ces sinistres. «Au total, 973 feux de forêt et feux de récoltes ont été enregistrés. Ces sinistres ont incité les soldats du feu à effectuer 1 370 interventions. Dans le détail, au moins 17 774,62 ha de broussaille ont été ravagés, ce qui a nécessité 781 interventions pour circonscrire 644 feux. 565,91 ha de maquis ont été détruits par 46 incendies. Les feux ont été maîtrisés après 86 interventions. Enfin, 163 feux ont ravagé 1 500,75 ha de superficie de forêts, ce qui a exigé 374 interventions. Aussi, 1 653 bottes de foin et de paille ont été détruites. «Les pertes étaient particulièrement lourdes durant le mois de juillet», a-t-on souligné. 365 feux dont 76 importants et 518 interventions dont 209 étaient parti-

culièrement importantes en termes de mobilisation des moyens de lutte. Concernant les dégâts, 1 438,18 ha de formation végétale ont été endommagés, dont 113,5 ha, 3 982 ha d'arbres fruitiers, 455 bottes de paille, 7 maisons ont été atteintes par les flammes, 2 poulaillers, 13 ovins et caprins ont brûlé. Le mois d'août a été aussi une période où beaucoup d'incendies de forêt ont été enregistrés. A ce propos, 294 incendies ont été recensés dont 68 étaient importants et 486 interventions avaient été réalisées dont 214 importantes en termes de mobilisation de moyens de lutte. Au total, ce

sont 2 319 ha de végétations parcourus par les flammes, 1 250 arbres fruitiers, 116 ruches, 2 véhicules brûlés et 3 maisons non habitées touchées. A noter que les mois de juin et septembre étaient moins touchés par ce phénomène. Il avait été recensé 116 incendies, 137 interventions et 153 ha de végétations détruites, 247 arbres fruitiers, 1 154 bottes de paille et 41 ruches détruites durant le mois de juin. Durant le mois de septembre, 198 feux de forêt et de récoltes s'étaient déclarés, ce qui a nécessité 229 interventions. Ces incendies ont ravagé 1 05,09 ha et 541 bottes de paille. H. C.

## Syndicats

### Benghebril souligne l'importance du dialogue avec les partenaires sociaux

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebril, a mis l'accent, hier à Alger, sur l'importance de poursuivre un dialogue organisé avec les partenaires sociaux pour préserver la scolarisation des élèves et garantir la transparence en matière de gestion. «Un dialogue constant avec tous les acteurs, dont les partenaires sociaux, est à même d'encourager à exprimer les opinions et d'améliorer la situation tout en préservant la scolarisation des élèves et en garantissant la transparence dans la gestion», a précisé M<sup>me</sup>

Benghebril, ajoutant que l'objectif était de «créer un climat éducatif propice».

Concernant les fonctionnaires des services économiques qui menacent d'organiser un mouvement de protestation, la ministre qui a rappelé que la protestation était un droit, a toutefois indiqué que le ministère n'avait pas encore reçu de préavis de grève. «Le secteur a réalisé plusieurs acquis avec le partenaire social, particulièrement la charte de déontologie de l'éducation», a-t-elle rappelé.

Atifa C.

R. T.